

# GLOZEL

Un exposé de M. le professeur Lucien Mayet

M. le docteur Lucien Mayet, chargé de cours d'anthropologie et paléontologie humaine à l'Université de Lyon, publie dans le « Bulletin bi-mensuel de la Société Lyonnaise de Lyon » une interview sur l'affaire de Glozel. Le titre donné à cet exposé par notre savant compatriote suffit à indiquer dans quel esprit M. le professeur Mayet parle des débats passionnés soulevés par cette affaire. « Pourquoi ne pas essayer de déchiffrer la mystérieuse énigme de Glozel dans le calme et la sérénité qu'impose un difficile problème scientifique », tel est ce titre.

« Glozel, écrit M. le professeur Lucien Mayet, est un tout petit hameau de la commune de Ferrière-sur-Sichon, dans les montagnes de La Madeleine qui prolongent, au Nord, les Monts du Forez. Là, se trouve enracinée une famille de paysans, les Fradin, endurcis au travail de la terre, fort braves gens, mais — est-il besoin de le dire ? — totalement étrangers aux choses de la préhistoire. Le plus jeune descendant mâle de la dynastie des Fradin, Emile, aujourd'hui âgé de vingt et un ans, défrichait, à la fin de l'hiver de 1924, une pièce de terre avoisinant le ruisseau Vareille, lorsque, le 1<sup>er</sup> mars, il mit à découvert une sorte de fosse ovale, garnie de briques et de cailloux plus ou moins recouverts d'un enduit vitrifié.

« L'institutrice de Ferrières, Mlle Picandet, s'intéressa à cette trouvaille. Un de ses collègues, M. Clément, aujourd'hui directeur d'école à Chantelle (Allier), curieux d'archéologie, s'en occupa aussi et conclut à un four de verrier du moyen âge. Une brique avec inscription bizarre fut détachée en contiguïté de la fosse. Elle engagea M. Clément à solliciter 50 francs de la Société d'Emulation du Bourbonnais pour indemniser le jeune Fradin du temps qu'il passerait à agrandir le trou. « Aucun intérêt », telle fut la réponse annonçant le refus de la modeste subvention.

« Un médecin de Vichy, entraîné aux travaux archéologiques, le Dr Antonin Morlet, fut prévenu, se rendit à Glozel, trouva quelques pièces intéressantes, traita avec les Fradin. Il se réservait la propriété scientifique du gisement et leur laissait la propriété matérielle des objets provenant des fouilles... qui seraient faites à ses frais.

« Glozel se révéla un gîte d'une richesse exceptionnelle et dès 1926 le Dr Morlet commençait la publication d'une série d'études sur les antiquités glozéliennes.

« L'« histoire de Glozel » s'arrête là. Mais là aussi commence l'« Affaire de Glozel ».

« Sans lien avec les groupements, sociétés, coteries de la capitale, le Dr Morlet se trouva rapidement en lutte avec divers savants qui, par des offres de collaboration ou d'acquisition, tentaient de mettre la main sur Glozel. Il leur résista, « indérivable ». Attaqué, il montra un talent de polémiste merveilleux, répondant à un coup de dent par un coup de croc, à l'insinuation venimeuse par le mot à l'emporte-pièce... avec cela de la franchise, le regard droit et loyal, un sourire constant, un esprit endiablé. Désespérant de le mettre knock-out, ses adversaires affectèrent le dédain, le disant de bonne foi et parfait galant homme, mais un peu jobard, victime bête d'un petit paysan madré, matois et roublard : Emile Fradin.

« L'excès même des attaques fit entrer en lice des défenseurs. Alors que celles-ci émanaient de personnalités qui n'avaient ni fouillé, ni étudié le gisement, la défense se renforça de ceux qui allaient à Glozel avec leur expérience des recherches sur le terrain, qui n'étaient pas tout à fait des naïfs ni des ignorants, et qui, chacun dans sa spécialité, apportaient au Dr Morlet leurs connaissances approfondies en géologie, en paléontologie, en préhistoire, en archéologie. Une véritable pestilence se répandit alors dans l'atmosphère de Glozel. A l'étude objective des documents, se substituèrent les attaques contre les personnes ; on discuta les titres scientifiques ; les uns luttaient à visage découvert, d'autres tenaient les fils de menées ténébreuses dans la coulisse. Les qualificatifs les plus variés s'imprimaient dans les grands quotidiens, comme dans les périodiques : aliéné, crélin, piqué, délirant, imbécile, olivier, canaille, ignare, menteur (pardon ! « mensonge » n'est pas employé dans la polémique glozélienne ; ce mot se trouve remplacé par « contre-vérité »), faussaire, fumiste, etc. Dans l'arène, chacun en « attrape pour son grade », au grand amusement de la galerie qui marque les points.

« Au cours des derniers mois, une double manœuvre fut combinée par les stratèges antiglozéliens, qui semble n'avoir donné que de piètres résultats. Un premier mouvement se déroula au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Brusquement un jour du bel automne dernier, Glozel fut déclaré « en instance de classement ». C'était l'embargo mis sur tout ce qui avait été trouvé et toute recherche nouvelle interdite sans la présence d'un surveillant. Le second mouvement fut caractérisé par la nomination d'une Commission arbitrale soi-disant internationale, indépendante et impartiale. Entraîné par sa franchise, le Dr Morlet n'éventa pas le piège. Il accepta sans réserve le droit de faire désigner des Glozéliens qualifiés aux côtés d'antiglozéliens notoires. Il se livrait sans conditions et, en fait, la Commission fut nommée uniquement par les deux maréchaux antiglozéliens qui commandaient au Congrès d'Amsterdam où ils choisirent — naturellement — des hommes sûrs, « dont une femme ». Il est vrai que celle-ci venait d'être gratifiée par eux d'un prix de 8.000 francs. De l'aveu des nombreux journalistes qui, calepin et objectif en main, suivirent les « travaux de la Commission », la vérité paraissait définitivement sortie de son puits. Au contraire, pour quiconque connaissait les dessous de l'affaire, le rapport devait fatalement être... ce qu'il a été. Il a fallu plusieurs semaines pour l'élaboration de ce filandreux mémoire. Certains commissaires eurent un jour quelque regret d'avoir apposé leur signature sur sa dernière page. En France, soyez sincère, même dans l'erreur on vous applaudira ; soyez ridicule, le rire vous accueillera.

« Et l'affaire de Glozel continue.

Bibliothèque Maison de l'Orient



146630

Le Salut Public  
11/011 1928



« C'est que le problème de l'authenticité ne peut aboutir ici qu'à l'une de ces trois conclusions : 1° tout est vrai ; 2° tout est faux ; 3° une discrimination est à faire entre certains objets authentiques et d'autres pièces frauduleusement introduites dans la collection Fradin pour augmenter la valeur marchande de celle-ci.

« On n'arrivera à une certitude qu'avec une exploration méthodique, complète, de ce qui reste encore de sol vierge — cette nouvelle recherche devant être faite par une Commission mixte — Glozéliens et Antiglozéliens — disposant de moyens matériels comme ceux que pourrait mettre à sa disposition un organisme scientifique d'une puissance d'action suffisante, telle par exemple notre « Association régionale de Paléontologie humaine et de Préhistoire ». Les opinions contraires s'affronteraient ainsi sur place, avec toute la documentation à portée de la main et des yeux. Le seul engagement à demander serait de ne pas transformer le champ clos de Glozel en un lieu de combat et de ne pas remplacer la discussion académique par un « Jugement de Dieu », devenu sans valeur en notre XX<sup>e</sup> siècle.

« L'authenticité établie, se posera le problème de l'ancienneté. Un membre éminent de l'Institut et de l'Académie française soutient la thèse du « sorcier gallo-romain ». Il défend sa doctrine non sans humeur et avec courtoisie.

« Pour d'autres, la cursive latine doit faire place à des caractères phéniciens, chinois, voire sibériens archaïques. Cette dernière parenté serait assez séduisante, si l'on veut bien admettre l'âge néolithique du gisement et l'origine asiatique des migrations humaines qui ont amené sur notre sol les Néolithiques avec leur civilisation de peuples pasteurs et agriculteurs. D'autres savants — et non des moindres — rattachent le graphisme de Glozel à certaines inscriptions paléolithiques encore mystérieuses.

« Alors que les uns, tout en regardant Glozel comme préhistorique, le placent au voisinage de l'introduction des métaux en Gaule, d'autres tendent à le vieillir en le reportant en plein Mésolithique, voire tout près de la fin du Magdalénien.

« Les données du problème sont encore trop incertaines pour qu'il soit possible de le solutionner présentement.

« L'intérêt de Glozel est grand :

« 1° Par le nombre considérable des signes graphiques existant sur des tablettes d'argile, sur des galets, sur des poteries, sur des anneaux de schiste, sur des objets en os... Ils paraissent se rapporter à une écriture fort ancienne et à un alphabet d'où seraient dérivés la plupart de ceux que nous connaissons dans la plus lointaine antiquité ;

« 2° Par un ensemble de poteries fort curieuses, très variées, figurant le masque humain sans bouche, des symboles phalliques, etc.; par des vases probablement funéraires avec de la cendre d'os à leur intérieur, etc.;

« 3° Par des galets gravés portant des signes graphiques glozéliens et des dessins d'animaux, de renne notamment, ce qui oblige, soit à vieillir considérablement l'ensemble du gisement, soit à admettre une émigration très tardive du renne vers les terres arctiques ;

« 4° Par tout un outillage en silex taillé, en pierre polie, en os travaillé, en argile modelée et plus ou moins cuite ;

« 5° Par l'existence de « tombes » bizarres, d'un « four crématoire » que certains regardent comme un four de verrier (four à fritter).

« C'est l'évocation d'une culture encore ignorée, se reliant mal à celles que nous connaissons et qui bouleverse les cadres actuels de la préhistoire telle que nous la comprenons.

« — Alors quelle est votre opinion personnelle sur Glozel ?

« — Après avoir situé la controverse de Glozel sans citer aucun nom — ce dont vous me rendez justice — je vous dirai que je regarde ce gisement comme préhistorique ; que j'admets son âge néolithique ; que je n'ai encore aucune explication satisfaisante des dessins de renne sur les galets de Glozel ; que, si je peux affirmer l'authenticité de ce que j'ai trouvé, ou vu trouver, en place dans le sol de Glozel, j'ai examiné trop sommairement les centaines et centaines de pièces du musée Fradin pour me porter garant de l'origine de chacune d'elles.

« Mais vous me permettrez d'ajouter qu'en matière de science seuls les faits bien constatés ont quelque valeur et que je suis tout prêt à modifier mon opinion le jour où des faits nouveaux seraient apportés. Seule la vérité scientifique mérite qu'on la poursuive et sa recherche doit être faite sans parti-pris, sans amour-propre, en ne suivant qu'un seul chemin : celui qui conduit vers la lumière. »

### M. Croiset reste discret

Paris, 11 janvier.

Aucune décision n'a encore été prise ce matin par M. Maurice Croiset, administrateur du Collège de France, à la suite de la demande d'interdiction des cours de M. Loth, demande formulée par l'Assemblée des professeurs du Collège. M. Maurice Croiset se refuse de faire toute déclaration.

### Le cours de M. Loth n'est pas interdit

Paris, 11 janvier.

Le « Journal » dit qu'il n'est pas exact que le cours de M. Loth sur Glozel ait été interdit. M. Croiset, administrateur du Collège de France, seul qualifié pour prendre une semblable décision, l'a démentie formellement. M. Loth, ajoute le « Journal », fera donc samedi sa quatrième conférence sur Glozel.